

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRÉSENTS (31) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, E. FARHAT, F. BRAILLARD, T. BAUDIN, B. ROUSSENQUE, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, H. PRÉHER, N. CASSAN FAUX, Y. ERGÜL, A. BENDJILLALI, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, G. MESLEM, C. PAILLER, F. MERY, M. METAIS, Y. GANIVELLE, K. WEINLAND, G. MICHAUD, S. LANSARI-CAPRAZ, E. AUDEBERT, L. BRARD.

POUVOIRS (8) : C. FARINEAU, mandant a pour mandataire JP. ABELIN
J. DUMAS mandant a pour mandataire M. LAVRARD
É. AZIHARI, mandant a pour mandataire J. MELQUIOND
S. COTTEREAU, mandant a pour mandataire L. RABUSSIÉ
M. MONTASSIER, mandant a pour mandataire P. MIS
A. LEBORGNE, mandant a pour mandataire AF. BOURAT
A. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
P. BARAUDON mandant a pour mandataire Y. GANIVELLE

EXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Yasin ERGÜL

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel MEUNIER

OBJET : Opération de renouvellement urbain du Lac et des Renardières : Sollicitation d'un financement au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)

Par délibération du 15 décembre 2015, le conseil municipal a approuvé le protocole de préfiguration de l'Opération d'Intérêt Régional pour les quartiers du Lac et des Renardières. La démarche vise à poursuivre le renouvellement urbain engagé pour la plaine d'Ozon, en faveur de ces deux quartiers.

Les travaux menés par les bailleurs sociaux et la ville de Châtellerault pendant cette phase de protocole permettent de présenter des opérations cohérentes : des interventions sur les logements, ainsi que des aménagements et des restructurations d'équipements.

Compte tenu de difficultés de plus en plus importantes au Lac, exprimées tant par les habitants, les forces de l'ordre, que les intervenants socio-éducatifs, la ville s'est engagée dès 2016 à réaliser une première intervention lourde au bénéfice de la transformation du quartier, avec le soutien du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) par la création de la rue Saint Just, avant la signature d'une convention d'Opération d'Intérêt Régional avec l'État.

La ville souhaite poursuivre cette initiative par la restructuration des équipements socio-éducatifs et de loisirs du Lac (ludothèque, bibliothèque, accueil de loisirs municipal), par la création d'un espace culturel ouvert aux habitants et par le retraitement du site environnemental.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 580 000 € H.T.

Une subvention est sollicitée auprès de la CAF et au titre de la DSIL auprès de l'État.

VU la circulaire NOR ARCC 17024085 du ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales du 24 janvier 2017 relative à la dotation de soutien à l'investissement public local pour l'année 2017,

VU la délibération n°18 du conseil municipal du 15 décembre 2015 relative au protocole de préfiguration de l'OIR (Opération d'Intérêt Régional) du Lac et des Renardières,

CONSIDÉRANT l'opportunité d'inscrire la restructuration des équipements socio-éducatifs et de loisirs du quartier du Lac et l'aménagement de leurs abords et accès, dans l'éligibilité à la dotation de soutien à l'investissement local,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de solliciter les crédits de la dotation de soutien à l'investissement local de l'État à hauteur de 50%, soit **290 000 €** ,
- de solliciter des crédits auprès de la CAF à hauteur de 20%, soit 116 000 €.
- d'autoriser le maire, ou son représentant, à signer toute pièce utile à ce dossier.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

12 AVR. 2017

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER